

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	5^{eme}
Nom de site	UNIVERSITE PARIS VI	Numéro	27810U3
Adresse du site	4, place Jussieu	Hauteur	R+5 (25,55 m)
Bailleur de l'immeuble	État Ministère de l'Éducation Nationale	Destination	Université
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes inactives sur 2 des 7 secteurs existants.		
Complément d'information	Deux autres opérateurs présents sur le site BT (0°, 120° et 240°) et Free (0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	10/04/2018
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	24/09/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	24/11/2020

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de deux antennes et le remplacement des deux antennes existantes par deux nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 225° et 340°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	4° à 12°
Estimation	225° < 5V/m ; 340° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

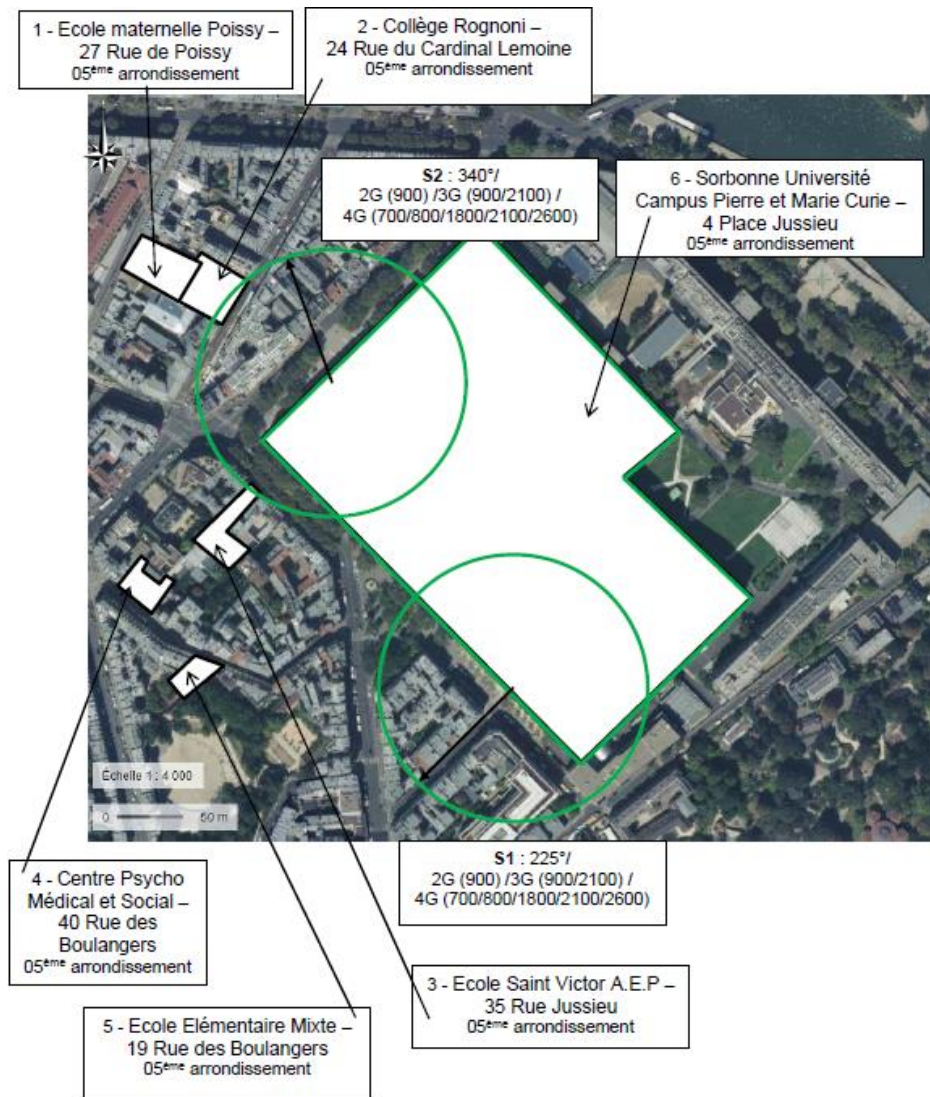
Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer 2 antennes panneaux par 4 antennes panneaux dont 2 antennes inactives.
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés sur l'édicule, à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	30,05 m pour les antennes actives 31,50 m azimut 225° ; 30,40 m azimut 270° pour les antennes inactives

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

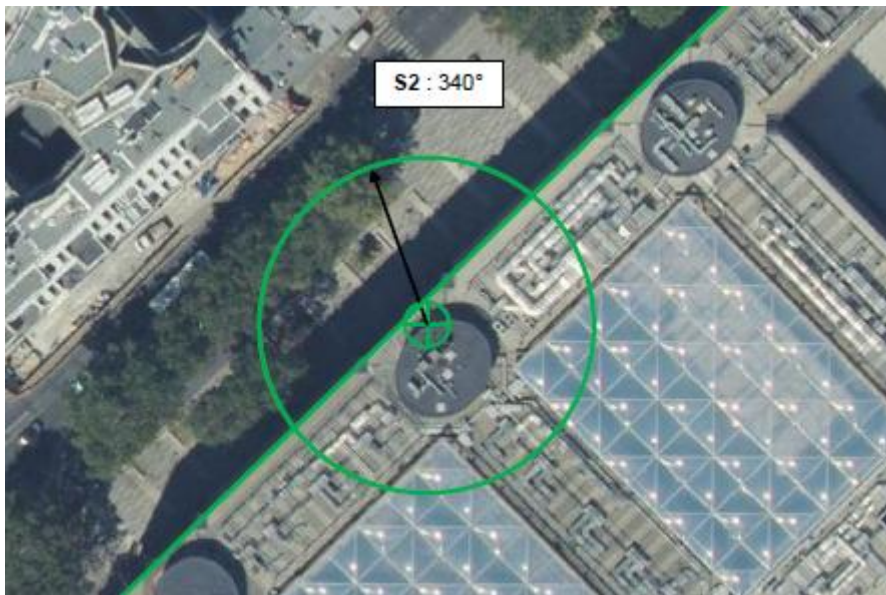
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



numéro	Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/M
1	Ecole maternelle Poissy	27, Rue de Poissy 75005 Paris	H=17.5m	Non	130.0 m	< 1V/M
2	Collège Rognoni	24, Rue du Cardinal Lemoine 75005 Paris	H=15 m	Non	91.6 m	< 1V/M
3	Ecole Saint Victor A.E.P	35, Rue Jussieu 75005 Paris	H=21.5m	Non	92.4 m	< 1V/M
4	Centre Psycho Médical et Social	40, Rue des Boulangers 75005 Paris	H=32.5m	Non	194.8 m	< 1V/M
5	Ecole Élémentaire Mixte	19, Rue des Boulangers 75005 Paris	H=26m	Non	226.9 m	< 1V/M
6	Sorbonne Université Campus Pierre et Marie Curie	4, Place Jussieu Paris 75005	H=90m	Non	2m	< 1V/M

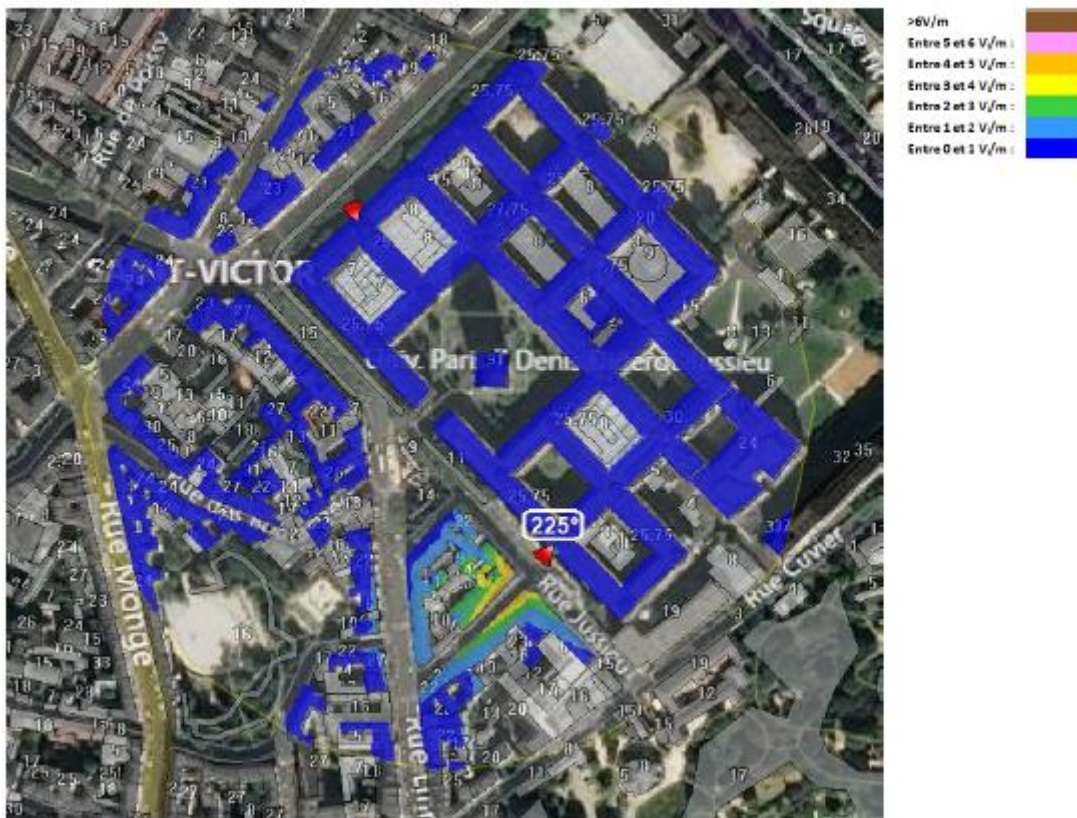
*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 225°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 340°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50m.



	Azimut 225°	Azimut 340°
Niveau maximal	Entre 4 et 5 V/m	Entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.50 m	19.50 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :

Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 225° :



Azimut 340° :

